



## COMMISSION D'ENQUÊTE SUR LA PERTE DE SOUVERAINETÉ ÉNERGETIQUE

100 % libres  
...100 % vous !

### Le Gouvernement doit suivre les recommandations de bon sens de la commission d'enquête sur la perte de souveraineté énergétique

Après six mois de travaux auxquels la CFE Énergies a pris part, la commission d'enquête sur la perte de souveraineté énergétique vient de publier son rapport, avec 30 propositions visant à mettre fin à 3 décennies de « *divagation politique, souvent inconsciente et inconséquente* ».

Illusion surcapacitaire, péché idéologique européen, affaiblissement industriel, loi mortifère sans fondement scientifique et technique... la CFE Énergies partage d'autant plus ce constat sans appel qu'elle n'a eu de cesse, depuis plus de quinze ans, de dénoncer des décisions qui ont plongé l'État dans la léthargie stratégique et obéi à un aveuglement idéologique. Cette absence totale de boussole a affaibli le secteur énergétique français, au grand dam de ses salariés, alors que l'énergie exige d'avoir un cap et de s'y tenir.

Dans un monde où la compétition entre pays, y compris entre alliés, est devenue le « *mode normal d'expression de la puissance* » comme l'indique Alain Bauer, la CFE Énergies considère que toute l'énergie gouvernementale doit aller à la défense de la souveraineté énergétique du pays. Loin des effets d'annonce sans lendemain, elle appelle donc le Gouvernement à suivre nombre des recommandations formulées par le rapport de la commission d'enquête parlementaire, et à réveiller l'État de son sommeil stratégique.

Pour la CFE Énergies, cela exige tout d'abord de ne pas reproduire les scandaleuses erreurs du passé, en particulier celle consistant à exiger la fermeture anticipée de capacités nucléaires pour de sombres raisons politiques. Alors que désormais l'Autorité de Sûreté Nucléaire ne ferme plus la porte à une prolongation de réacteurs au-delà de 60 ans, il serait pour le Gouvernement aussi irresponsable que coupable d'exiger la fermeture à 50 ans de réacteurs que ni la sûreté ni la sécurité d'approvisionnement électrique n'exigent.

Les leçons de la fermeture de Fessenheim comme celles de la loi scélérate de 2015 ou encore de la PPE de 2019, doivent être impérativement tirées dans l'intérêt des Français, et les décisions gouvernementales ne peuvent en aucun cas être soumises à l'influence d'organisations dont la commission d'enquête recommande de s'assurer de la représentativité et de la transparence du financement.

La CFE Énergies salue également les recommandations visant à suspendre sans délai l'ARéNH, et à ne plus accepter un cadre européen, guidé par la main invisible du marché, « *néfaste* » et « *qui ne convient pas au mix français* ». Puisque « *la France doit cesser de subir des règles économiques qui fragilisent son industrie au mépris du principe de subsidiarité* », la CFE Énergies appelle le Gouvernement à ne pas se contenter d'une « réformatte » dans les discussions en cours sur la réforme du marché européen de l'électricité.

Il doit aussi, dès à présent, augmenter significativement le prix de l'ARéNH et en adapter le volume à la réalité du productible nucléaire, à défaut de supprimer ce dispositif aussi mortifère qu'à bout de souffle. C'est bien aux actes et aux résultats, loin des discours et effets d'estrade, que la CFE Énergies jugera de la capacité du Gouvernement à réellement défendre les intérêts comme la souveraineté énergétique du pays.

La CFE Énergies soutient tout autant les recommandations visant à refuser la mise en concurrence des concessions des barrages hydroélectriques, qui sont un patrimoine national, et à accroître le développement des énergies renouvelables thermiques, au premier rang desquelles les gaz renouvelables qui sont des énergies souveraines. Mieux, la commission appelle à lier les choix énergétiques aux impératifs de politique industrielle et de maîtrise des écosystèmes industriels et technologiques.

Faute d'avoir été stratège, l'État a en effet gaspillé l'argent public sans pour autant avoir construit de filières industrielles dans le domaine des énergies vertes, au risque surtout d'avoir construit des dépendances à des puissances extra-européennes, bien loin de l'exigence de souveraineté ! Le rapprochement de l'énergie et de l'industrie préconisé par les députés s'inscrit clairement dans cette perspective.

Enfin, plutôt qu'une OPA qui ne résout aucun des problèmes de sous-rémunération et de sous-capitalisation d'EDF, le Gouvernement doit d'urgence renforcer les fonds propres de l'électricien national pour lui donner les moyens d'investir dans la souveraineté énergétique du pays.

Recapitalisation ou dotations d'actifs, cet engagement de l'État est d'autant plus incontournable que c'est la Première Ministre elle-même qui a déclaré en juillet 2022 qu'elle engagerait la renationalisation d'EDF au nom de la souveraineté énergétique et pour lui donner les moyens d'investir. Ni démantèlement herculéen, ni programme de cessions, ni entêtement dans l'ARéNH, l'heure n'est plus à affaiblir EDF et la souveraineté énergétique du pays !